AVERTISSEMENTS AGRICOLES



BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

SUPPLEMENT N° 1 au BULLETIN N° 44 de MAI 1964 — 12 Mai 1964

V I G N E

INFORMATIONS.-

Rougeot parasitaire ou Brenner :

Un premier traitement sera effectué au stade 3 feuilles étalées, dans les vignobles habituellement exposés à la maladie.

Araignées rouges :

Les premières éclosions ont eu lieu. Surveiller attentivement les foyers, principalement les vignes n'ayant pas reçu de traitement spécifique durant la période estivale 1963. Utiliser un des acaricides figurant sur la liste des produits conseillés.

Employer des systémiques uniquement sur des vignes ayant atteint le stade 3-4 feuilles.

Erinose :

Dans le cas où des pullulations seraient observées, intervenir à l'aide de soufre contre cet acarien.

GRANDE CULTURE

INFORMATIONS.-

Thrips sur betterave :

Des dommages occasionnés par ces minuscules insectes sont observés depuis quelques jours. Surveiller attentivement les semis dont les feuilles centrales paraissent "nouées".

En cas de pullulation intervenir sans retard, de préférence avec l'un des insecticides de contact recommandés contre les pucerons.

Pégomyie de la betterave :

Les éclosions vont s'intensifier ces prochains jours. Intervenir lorsque les jeunes mines sont visibles dans les feuilles et avant qu'une surface importante de ces dernières soit endommagée.

Pour les betteraves les plus hâtives, un traitement se justifiera fréquemment avant le 16 Mai.

P94

DLP 21-5-64 297287 /...

Charançon des siliques du colza :

En rappel du précédent avis, un traitement doit intervenir sur les colzas d'hiver avant le 16 Mai.

Parmi les produits reconnus non toxiques pour les abeilles mentionnés dans l'avertissement précédent, seuls ceux à base d'endosulfan, de polychlorocamphane, de pyrèthrines, de toxaphène, sont actifs contre le charançon des siliques.

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS.-

Tavelures du pommier et du poirier :

Les premières taches sont apparues, elles proviennent des contaminations importantes du 18 et du 19 Avril.

Renouveler le traitement dès réception du présent avis, de préférence le soir tard et le matin avant dix heures pour échapper au vent.

Hoplocampe des pommes :

A la chute des pétales, appliquer un traitement à l'aide d'un ester phosphorique.

INFORMATIONS.-

Oïdium du pommier :

Profiter du traitement antitavelure pour assurer la protection des arbres.

Anthracnose du cerisier :

Les conditions climatiques ont favorisé l'évolution de l'anthracnose. Dans les vergers et les pépinières où la "criblure" a provoqué la chute des feuilles en 1963, appliquer un traitement à l'aide d'un organique de synthèse : captane, zinèbe, zirame, dichlone, doguadine, etc... Il est bon de signaler la sensibilité à la maladie des porte-greffe de merisiers sélectionnés.

Araignées rouges :

Dans les vergers où ces parasites étaient présents l'an dernier, appliquer un traitement avec l'un des produits conseillés par la Station. Sur les variétés actuellement en fleurs, attendre la chute des pétales.

Charançons du feuillage - Chenilles défoliatrices :

Surveiller les vergers et traiter en cas de nécessité.

Les Contrôleurs chargé des Avertissements Agricoles

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS,

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE Directeur-Gérant : L. BOUYX